



Pourquoi votre association semble-t-elle contre l'usage de la e-cigarette ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 17 mars 2015

Je suis ancien fumeur. J'ai été atteint d'un cancer auquel j'ai réchappé de justesse. Aujourd'hui j'utilise la cigarette électronique avec arrêt complet du tabac. Je précise que j'ai fumé très jeune, non pas après avoir vu des vapoteurs mais grâce à l'exemple de mes parents et amis.

Ce qui prouve que les jeunes n'ont pas besoin de la e-cig pour se mettre à fumer.

Aujourd'hui vous luttez pour me renvoyer vers le tabac en voulant interdire un produit plébiscité par nombre de médecins dont des pneumologues. Vous dites que le geste rappelle celui de fumer, mais alors pourquoi ne pas lutter contre le coca ou le Champomy qui rappellent le geste de boire de l'alcool ?

Pourquoi ne pas lutter contre les terrasses des cafés où les jeunes voient l'exemple des alcooliques ? pourquoi ne pas fustiger les parents qui, au restaurant, boivent devant leurs enfants ??? l'alcool fait autant de mal en France que la cigarette et mille fois plus que la cigarette électronique.

Mais peut être ne supportez vous pas vous même l'idée de vous passer de votre dose d'alcool quotidienne ou de votre ivresse du week-end ??

Peut être êtes vous alcoolique vous même ?

Réponse :

L'insinuation, aussi saugrenue qu'outrancière, qui conclue cette question, comme les affirmations infondées contenues dans le corps du message ne nous empêcheront pas d'apporter une réponse claire à la vraie question de l'utilité de la cigarette électronique.

DNF n'a jamais cessé, depuis 2006, de proclamer qu'il s'agissait d'une invention géniale qui risquait d'être détournée de son objectif. Il ne fait aucun doute que ce procédé peut aider le fumeur dépendant à diminuer sa consommation de tabac, voire à la stopper. La plupart des études tendent cependant à prouver que l'arrêt total du tabac ne concerne qu'une très faible partie des vapoteurs.

DNF a dû lutter pendant plus de trente ans pour obtenir que les lieux fermés et couverts qui accueillent du public puissent enfin ne plus être envahis par la fumée de tabac. Même si la dangerosité du vapotage passif est certainement beaucoup plus faible que celle du tabagisme passif, elle n'en existe pas moins, pour autant.

Les vapoteurs interrogés dans deux enquêtes récentes menées par l'INPES et par AIDUCE classent le fait de pouvoir vapoter partout où fumer est interdit en dernière position, loin derrière le sevrage tabagique, la santé et le prix. Il peut donc paraître paradoxal que les instances représentatives de la cigarette électronique tentent d'en imposer la consommation en tous lieux, contre l'avis des utilisateurs eux-mêmes, tout en sachant qu'il s'agit là d'une opposition

Pourquoi votre association semble-t-elle contre l'usage de la e-cigarette ?

fondamentale pour les associations comme DNF qui ne demandent qu'à aider au développement de cette pratique au profit des fumeurs dépendants. Le professeur Dautzenberg, pourtant très enthousiaste pour vanter la cigarette électronique, est exactement sur la même position que DNF

Dans la Chronique N° 19 du docteur J.Mesny "[La cigarette électronique et -elle un danger ?](#)" DNF tente d'analyser avec humilité une situation complexe, là où d'autres étalent des convictions peu ou pas fondées.